

Zeitschrift: Journal forestier suisse : organe de la Société Forestière Suisse
Herausgeber: Société Forestière Suisse
Band: 96 (1945)
Heft: 12

Rubrik: Affaires de la Société

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 07.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

En effet, alors que toutes les forêts feuillues communales ont été traitées comme taillis jusqu'au début de ce siècle et régénérées au moyen des rejets de souche, la banalisation de Bataillard provoqua très tôt sa conversion en haute futaie; l'inspecteur forestier *Perey* mentionne dans le premier aménagement des forêts communales, établi en 1850—53 : « ... partout ailleurs le hêtre croîtrait vigoureusement s'il provenait de plantes de graines. L'Etat possède au milieu des forêts de hêtre de Vallorbe une forêt, le bois de Bataillard, dans laquelle on trouve des tiges de hêtre des plus belles dimensions... » Le contraste avec les boisés voisins est maintenant encore très net. Bataillard est le plus beau peuplement de Vallorbe; il est formé de tiges de fayard toutes issues de graine, droites, franches de nœuds et de branches jusqu'à une grande hauteur; le sapin et l'érable sont associés au hêtre en mélange sporadique; la forêt étant régulière, la régénération a dû se faire par coupes successives vers 1850—70. Le sous-sol géologique est formé d'éboulis de Séquanien et de Kimeridgien, ainsi que d'une dalle de Valanginien, qui ont produit un sol carbonaté humique; l'altitude va de 900 à 1030 m., l'exposition est S.-E.; la station est celle du Fagetum.

Sans prétendre de façon exclusive — comme le fait volontiers le conservateur des forêts d'un département français voisin, excellent historien et forestier de grande culture — que la forme et la constitution des peuplements dépendent dans une mesure beaucoup plus large de l'évolution historique et économique (surexploitations en temps de crises !) que d'un développement phytosociologique naturel, il faut convenir que, à côté de certaines méthodes « sylviculturales » telles que la coupe rase, les événements historiques ont contribué à « façonner » nombre de forêts et à les marquer d'une empreinte profonde. Dans le cas du Bois de Bataillard, leur influence a été favorable à la sylve, grâce aux mesures restrictives apportées dans les exploitations.

Ed. Rieben.

AFFAIRES DE LA SOCIÉTÉ

Communication aux sociétaires vétérans

Conformément à la décision prise lors de l'assemblée générale de Fribourg, les membres de la S. F. S. qui en font partie depuis 40 ans, sans interruption, sont libérés complètement du paiement de la cotisation annuelle de sociétaire. Tous ceux que cela concerne sont priés de s'annoncer, avant la fin de l'année, à notre caissier M. *H. Fleisch*, inspecteur forestier à Zurich (Ottikerstrasse 61), et d'indiquer l'année de leur entrée dans la S. F. S. Cela concerne ceux de nos sociétaires admis en 1905 et auparavant.

Coire, fin novembre 1945.

Au nom du Comité permanent : *Jenny.*

Extrait du procès-verbal des délibérations du Comité permanent

Séance du 24 novembre, à Zurich

1^o *Mutations.* Nous avons à déplorer le décès de Monsieur *Gustave Mettler*, ancien inspecteur forestier cantonal à Zoug.

A démissionné : Monsieur *Otto Letta*, ancien inspecteur forestier d'arrondissement, à Coire.

Admissions : La Société neuchâteloise des forestiers.

2^o Avaient été invités à assister à cette séance: MM. H. Badoux, rédacteur du « Journal forestier suisse », F. Grivaz, inspecteur forestier cantonal à Lausanne, Ch. Gonet, professeur, ainsi que les professeurs H. Burger, H. Knuchel et Leibundgut, cela à cause des prochains changements qui interviendront dans le personnel de nos rédacteurs et pour examiner à fond les conditions dans lesquelles vont se trouver les organes de la Société forestière suisse. La fusion de ces deux périodiques en un journal bilingue est à considérer, pour le moment, comme un fait inévitable. En accentuant davantage dans ce journal le côté scientifique, on évitera, dans la mesure du possible, un parallélisme avec les périodiques de l'Association suisse d'économie forestière. Au demeurant, nous attirons l'attention de nos lecteurs sur les informations du président de notre Société, contenues à page 255 de ce cahier.

3^o A la réunion de cette année à Fribourg, une modification des statuts a été votée, prévoyant la création de la catégorie des sociétaires vétérans; une communication à ce sujet va être publiée dans le cahier n° 12 de nos deux périodiques. Il va sans dire que cette innovation ne manquera pas, à l'avenir, de faire sentir ses effets sur le côté financier de notre société.

4^o Il est décidé que notre société participera aux frais que causera l'érection d'un modeste monument en l'honneur du 1^{er} lieutenant aviateur Paul Treu, adjoint forestier à Soleure et membre de la S. F. S., tombé au service de la patrie.

5^o Autres sujets traités : participation au Don suisse; examen des « articles économiques » traités par les Chambres fédérales; question de la réduction des subventions de la S. F. S. à diverses institutions, etc.

Sarnen, le 3 décembre 1945.

Le secrétaire : *W. Omlin*.

Aux membres de la Société forestière suisse et à nos abonnés

L'évolution générale a pris aussi dans son engrenage nos périodiques et leurs rédacteurs. C'est ainsi, qu'après avoir rédigé le « Journal forestier suisse » depuis 1915, Monsieur le professeur Henri Badoux vient de remettre au Comité permanent sa démission, pour la fin de l'année 1945. Devant cette décision irrévocable, le Comité n'a pu que s'incliner. Mais après avoir parcouru un si long chemin ensemble, il convient de donner un coup d'œil rétrospectif sur le trajet fait en commun.

Cher lecteur du « Journal », nous t'invitons à t'arrêter un petit moment devant ta bibliothèque et à feuilleter les trente volumes qui portent le nom de H. Badoux comme rédacteur responsable. Sais-tu apprécier tout le travail qui se cache dans ces trente volumes, cet effort constant pour assurer l'édition régulière des 360 cahiers, le souci de tous les jours de rendre le journal intéressant et de le tenir à la hauteur de sa tâche ? Et au point où Henri Badoux aimait « son » « Journal », celui-ci constituait bien un souci quotidien pendant la moitié de la vie de son rédacteur aujourd'hui en retraite !

Nous savons fort bien que le chemin d'un rédacteur n'est pas pavé de roses, et le vôtre, Monsieur Badoux, en particulier, ne l'était pas. Vos collaborateurs se faisaient trop rares en Suisse romande, ce qui n'était pas pour vous faciliter la tâche. Mais déjà le fait d'avoir tenu le coup pendant trente et un ans mérite nos plus vives félicitations. Ensuite vous avez toute notre admiration pour la façon dont vous avez suivi l'évolution des sciences forestières. Rester à la page pendant plus de trente ans, en trouvant constamment les bons liens entre la pratique et la science, est un autre succès digne d'éloges. Soulignons en plus combien les relations entre le Comité permanent et la rédaction étaient agréables.

Au nom de la Société forestière suisse et au nom de tous les lecteurs, nous vous exprimons, Monsieur Badoux, tous nos remerciements pour le grand travail fourni pour la belle cause forestière et permettez-nous d'émettre un vœu, celui de ne pas déposer définitivement votre plume, mais de la mettre à disposition de nos périodiques encore longtemps.

Malheureusement, il ne fut pas possible de trouver un successeur dans le court laps de temps qui restait à disposition. Après une prise de contact avec les milieux intéressés, et notamment avec nos amis romands, il a été décidé :

1^o La fusion des deux périodiques « Zeitschrift » et « Journal ».

2^o De nommer rédacteur responsable M. le professeur Dr Leibundgut, MM. les autres professeurs de l'Ecole forestière et M. le professeur Dr Burger étant collaborateurs attitrés, M. Gonet plus particulièrement

pour la partie française et les résumés en français des articles parus en langue allemande.

Vu que M. le professeur Dr Knuchel quitte définitivement la rédaction de la « Zeitschrift » à la fin de 1945, le premier numéro du « Journal » fusionné paraîtra sous nouveau pavillon à fin janvier 1946. La prochaine assemblée de la Société forestière suisse sera appelée à décider si la solution intervenue est une solution provisoire ou si elle devient définitive.

Coire, en novembre 1945.

Le Comité permanent.

Adjonction. Les lecteurs du « Journal forestier suisse », et plus particulièrement les forestiers romands, ne sauraient laisser passer le départ de M. le professeur Badoux, comme rédacteur, sans lui exprimer leur profonde reconnaissance.

M. le professeur Badoux a été pendant 31 ans à la tâche et elle n'a pas toujours été facile. Pendant ces dernières années, l'économie de guerre n'a pas provoqué chez ses collègues romands des rédactions d'articles pour remplacer ceux toujours si vivants des Pillichödy, des Moreillon et des Aug. Barbey. Personnellement, il a dû y suppléer.

Pendant sa longue carrière de rédacteur, M. le professeur Badoux, resté toujours très strict sur la forme, a su maintenir à notre « Journal » une tenue qui permettait sa lecture à l'étranger. De cela, tous lui en sont reconnaissants.

La Société forestière suisse lui témoignera sa gratitude d'une manière plus tangible que la nôtre, mais M. Badoux peut être assuré qu'il quitte la rédaction du « Journal forestier suisse » entouré de la reconnaissance, de l'estime et de l'affection de tous.

Et maintenant, au nouvel organe bilingue de la Société forestière suisse, qui va remplacer la « Zeitschrift » et le « Journal forestier », à faire la preuve de ses promesses. Les Romands font confiance à MM. les collaborateurs qui ont bien voulu accepter sa rédaction: MM. les professeurs de l'Ecole forestière, M. le directeur de l'Institut fédéral de recherches forestières et ses collaborateurs.

La Suisse romande qui perd un « Journal » romand, dans l'intérêt de la Société forestière suisse, a droit à une certaine considération, que M. le professeur Gonet assurera, nous en sommes certains, et que M. le professeur Dr Leibundgut, qui veut bien prendre la responsabilité de la nouvelle rédaction, garantira, nous en sommes certains aussi.

A ce dernier vont nos souhaits d'une activité féconde, dans ses nouvelles fonctions de rédacteur, dans l'intérêt de la sylviculture.

F. Grivaz.